

Luxembourg 2030

3ème Plan national pour un Développement Durable

Projet de PNDD adopté par le Gouvernement en date du 25 juillet 2018



27 septembre 2018



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

DÉROULEMENT

INTRODUCTION

L'ACTION GOUVERNEMENTALE

- 10 champs d'action prioritaires
- Mise en œuvre – gouvernance et instruments d'appui

INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

UN ENGAGEMENT COMMUN

- ... par le secteur privé
- ... par les ONGs

DISCUSSION

4 Défis pour un Développement Durable

Développement
démographique
dynamique

Diversité de la
population
résidente et
active

Dépendance
prononcée de
l'économie
envers un
secteur d'activité

Pressions sur
l'environnement

6 Champs d'action prioritaires

Rapport de mise en œuvre de l'Agenda 2030 (mai 2017)

Assurer
l'inclusion
sociale et une
éducation
pour tous

Diversifier
l'économie

Planifier et
coordonner
l'utilisation du
sol

Assurer une
mobilité
durable

Arrêter la
dégradation de
notre
environnement

Protéger le
climat

4 Défis pour un Développement Durable

Développement
démographique
dynamique

Diversité de la
population
résidente et
active

Dépendance
prononcée de
l'économie envers
un secteur
d'activité

Pressions sur
l'environnement

10 Champs d'action prioritaires Suite aux travaux de la CIDD et des ateliers de co-travail

Assurer une
inclusion
sociale et une
éducation
pour tous

Promouvoir une
consommation
et une
production
durable

Planifier et
coordonner
l'utilisation du
territoire

Arrêter la
dégradation de notre
environnement et
respecter les
capacités des
ressources naturelles

Contribuer sur le
plan global à
l'éradication de la
pauvreté et à la
cohérence des
politique pour le dd

Assurer les
conditions
d'une
population en
bonne santé

Diversifier et
assurer une
économie
inclusive et
porteuse
d'avenir

Assurer une
mobilité durable

Protéger le climat,
s'adapter au
changement
climatique et assurer
une énergie durable

Garantir des
finances
durables

1. ASSURER UNE INCLUSION SOCIALE ET UNE ÉDUCATION POUR TOUS

LUXEMBOURG PAYS RICHE EN DIVERSITÉ AVEC POPULATION À 48% D'ORIGINE ÉTRANGÈRE

PRIORITÉS :

- renforcer la cohésion et œuvrer contre tout type d'exclusion et discrimination
- donner l'opportunité à chacun de participer à la vie de la cité et d'avoir accès à un travail

OBJECTIFS:

- soutenir l'emploi notamment des femmes et des jeunes et hisser le taux d'emploi à 73% d'ici 2020
 - agir contre le décrochage scolaire et pour les besoins spécifiques des enfants fragilisés
 - réduire l'écart entre la rémunération des hommes et des femmes, aujourd'hui encore de plus de 5%
 - promouvoir une représentation équilibrée entre femmes et hommes à tous les niveaux de la société
 - Prévenir le risque d'exclusion sociale en remédiant au manque de logements, surtout à coût modéré
-

2. ASSURER LES CONDITIONS D'UNE POPULATION EN BONNE SANTÉ

LA SANTÉ, CAPITAL LE PLUS PRÉCIEUX ET CONDITION ESSENTIELLE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE.

PRIORITÉS:

- lutter contre le surpoids et l'obésité surtout des enfants
- combattre la toxicomanie, les maladies sexuellement transmissibles et les méfaits de l'alcool
- intensifier la lutte contre les maladies et les causes de mort précoces

OBJECTIFS:

- optimiser le combat contre le cancer, le VIH, les hépatites, les drogues d'acquisition illicite, les accidents de la route ...
 - prévenir au niveau des comportements à risques, du dépistage précoce systématique, de l'impact des conditions environnementales sur la santé
 - assurer l'accès aux soins de qualité pour tous et améliorer la prise en charge de certains soins (pathologies lourdes, soins dentaires) essentiels, notamment pour les moins aisés
-

3. PROMOUVOIR UNE CONSOMMATION ET UNE PRODUCTION DURABLES

AMÉLIORER L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE DU LUXEMBOURG

PRIORITÉS:

- faire de l'économie circulaire et des circuits courts un secteur phare
- transformer des déchets en matières premières et réduire les déchets alimentaires et les déchets d'emballages
- utiliser la nouvelle loi sur les marchés publics comme instrument de stratégie politique privilégiant une consommation durable

OBJECTIFS:

- diriger la production agricole vers 100% bio en 2050
 - réduire de 50% la quantité des déchets alimentaires d'ici 2022
 - recycler au moins de 70% des déchets d'emballages d'ici 2022
 - réduire l'utilisation des pesticides de moitié d'ici 2030
 - recourir à l'éducation au développement durable pour sensibiliser et informer les consommateurs sur les aspects des produits relatifs à la qualité, la sécurité et la santé, ainsi que sur les conséquences sur l'environnement
-

4. DIVERSIFIER ET ASSURER UNE ÉCONOMIE INCLUSIVE ET PORTEUSE D'AVENIR

UN DÉVELOPPEMENT FUTUR DU PAYS AVEC UNE ÉCONOMIE INTELLIGENTE, MOINS DE RESSOURCES ET PORTEUSE D'EMPLOIS

PRIORITÉS:

- mettre en œuvre la troisième révolution industrielle
- renforcer les liens entre entreprises et recherche
- identifier les activités qui renforcent l'écosystème luxembourgeois
- faire de l'économie circulaire et des circuits courts un secteur phare

OBJECTIFS:

- atteindre 2,3 à 2,6 % du PIB en recherche et développement en 2020
 - faire en sorte que le décrochage scolaire se situe en-dessous de 10%
 - faire en sorte que les personnes ayant un niveau d'études supérieures (30-34 ans) atteignent 66% en 2020
-

5. PLANIFIER ET COORDONNER L'UTILISATION DU TERRITOIRE

GARANTIR L'AVENIR DU TERRITOIRE ET LA QUALITÉ DE VIE SUR 2586 KM2 CONCENTRANT DES ACTIVITÉS HUMAINES ET DES INFRASTRUCTURES TOUJOURS CROISSANTES

PRIORITÉS:

- assurer une politique d'aménagement du territoire en associant tous les acteurs ...
- ... pour accroître l'efficacité du marché du logement,
- ... optimiser le développement d'infrastructures,
- ... accompagner la transformation des zones rurales et mettre en place des projets pilotes innovants

OBJECTIFS

- renforcer la coopération régionale et intercommunale
 - promouvoir les parcs naturels pour coordonner et structurer le développement en milieu rural
 - limiter les émissions de gaz à effet de serre et atténuer les conséquences sur la qualité de vie
 - réduire l'artificialisation du sol
 - développer des zones de co-développement transfrontalière
-

6. ASSURER UNE MOBILITÉ DURABLE

FAIRE EN SORTE QUE - MALGRÉ LES EFFORTS CONSENTIS - LA MOBILITÉ CESSE D'ÊTRE LE POINT NOIR DE LA POLITIQUE LUXEMBOURGEOISE

PRIORITÉS:

- permettre une mobilité sans les congestions sur les routes, sans pollution et problèmes de santé publique, sans pertes économiques y liées
- améliorer la qualité de l'offre des transports en commun
- limiter les émissions de CO2 provenant des véhicules à moteur diesel ou essence
- faire baisser les victimes de la route

OBJECTIFS:

- 22% des déplacements domicile-travail en transport en commun en 2025
 - 13 % des déplacements domicile-travail à pied ou en vélo en 2025
 - 1,5 personne par voiture lors des déplacements domicile-travail
 - 100% de voitures électriques en 2050
-

7. ARRÊTER LA DÉGRADATION DE NOTRE ENVIRONNEMENT ET RESPECTER LES CAPACITÉS DES RESSOURCES NATURELLES

FAIRE QU'EN SORTE QUE LES FORÊTS ET LES PAYSAGES BUCOLIQUES SOIENT PLUS QUE SEULEMENT UNE BELLE FAÇADE

PRIORITÉS:

- arrêter la dégradation de l'état sanitaire de nos forêts
- rétablir le bon état écologique et chimique de nos masses d'eau
- assurer la sécurité d'alimentation en eau potable
- arrêter la fragmentation du paysage qui menace notre biodiversité

OBJECTIFS:

- valoriser la diversité biologique, la restaurer et l'utiliser avec discernement pour assurer le maintien des services fournis par les écosystèmes
 - protéger les eaux souterraines et renaturer les cours d'eau
 - maintenir l'étendue nationale des forêts et en assurer une gestion durable
 - prendre en compte la nature dans la réflexion sur le développement du pays pour éviter des pertes au niveau social et économique
-

8. PROTÉGER LE CLIMAT, S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ASSURER UN ÉNERGIE DURABLE

REEMPLIR NOS ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET METTRE EN ŒUVRE L'ACCORD DE PARIS SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

PRIORITÉS:

- réduire notre consommation en énergie
- augmenter considérablement la part des énergies renouvelables
- limiter les conséquences directes et indirectes du changement climatique

OBJECTIFS :

- définir un troisième plan climat avec des lignes directrices sectorielles pour
 - le logement et la consommation,
 - la mobilité et les transports,
 - l'économie et l'énergie,
 - l'agriculture et l'alimentation
 - définir le plan national intégré Energie-Climat 2021-2030
-

9. CONTRIBUER, SUR LE PLAN GLOBAL, À L'ÉRADICATION DE LA PAUVRETÉ ET À LA COHÉRENCE DES POLITIQUES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

PRENDRE EN COMPTE L'IMPACT DU LUXEMBOURG SUR LE RESTE DU MONDE

PRIORITÉS:

- maintenir la coopération au développement à 1% du RNB
- assurer une cohérence des politiques pour le développement durable au Luxembourg et dans le reste du monde
- prévenir le terrorisme et les activités illicites
- assurer le respect des droits de l'homme, notamment via la transparence des capitaux et la responsabilité des entreprises luxembourgeoises en la matière

OBJECTIFS:

- venir en aide aux pays les plus fragiles
 - miser sur les partenariats multi-acteurs
 - mettre en œuvre les principes liés au financement du développement contenus dans le Plan d'Action d'Addis-Abeba et l'Accord de Paris sur le changement climatique
 - élaborer un plan d'action pour l'efficacité du développement
-

10. GARANTIR DES FINANCES DURABLES

BÂTIR SUR LES COMPÉTENCES DU LUXEMBOURG ET DEVENIR UN ACTEUR INCONTOURNABLE EN MATIÈRE DE « IMPACT FINANCE »

PRIORITÉS:

- décupler les moyens mis en œuvre dans la lutte contre le changement climatique et pour le mise en œuvre des ODD

OBJECTIFS:

- en matière de financement climatique international, contribuer à hauteur de 120 millions d'euros
 - contribuer au *Green Climate Fund* à hauteur de 35 millions d'euros
 - mettre en œuvre la *Luxembourg Sustainable Finance Roadmap*
 - tenir compte de critères de développement durable lors des adjudications des fonds publics
-

● connexion forte

● connexion plus faible

[illegible]